



Visa et regroupement familial

Par **lamisse**, le **19/04/2008** à **12:53**

bonjour tout le monde

je suis algerienne mariee avec un algerien resident en france le 16 decembre2008(date de mariage) en algerie bien sur . et il a fait son regroupement familial et c bon .alors je veux me renseigner comment dois je proceder pour obtenir mon visa et combien çava prendre du temps
merci pour vos interventions